



# Le Journal du

• N° 440 • Vendredi 25 Mai 2018



## LES CENTRES DE PERFECTIONNEMENT A CLAIREFONTAINE

Mercredi 16 Mai, les centres de perfectionnement des gardiens de but et des féminines U12, U13 et U14 étaient au Centre Technique National de Clairefontaine.

30 joueuses ayant participé cette saison au centre de perfectionnement féminin organisé le dimanche matin (tous les 15 jours) à Cauffry, encadré par MM. Chapron, Omont, Cousson et Mme Dometz/Rigaut.

30 gardiens de but ayant participé cette saison au centre de perfectionnement gardiens de but organisé le Mercredi après-midi (tous les 15 jours) à Pont Sainte Maxence par MM. Hernu, Gabet, Robasse, Parize, Olivier et Louraoui.



Ces 60 jeunes et leur encadrement ont pu visiter le matin le château de l'équipe de France A garçons et filles, l'après-midi ces jeunes ont participé à la dernière séance d'entraînement pour cette saison.

Un grand merci aux municipalités de Cauffry et de Pont Ste Maxence pour leur accueil et un grand merci également au Comité de Direction du District pour l'organisation de cette journée.

*Texte et photo : Pascal Lefèbvre*

### Remise des récompenses du Challenge hivernal U15 Futsal au DOF



Merci aux clubs présents d'avoir fait le déplacement.

Le vendredi 27 avril 2018 a eu lieu au District Oise de Football la remise des récompenses aux participants du Challenge Hivernal Futsal U15 qui s'est déroulé entre les mois de janvier et mars 2018.

Les clubs de Sainte Geneviève, Laigneville, Margny les Compiègne et Pont Ste Maxence présents se sont vu remettre par les membres des commissions Jeunes, Futsal et du Comité de Direction présents des T-shirts « Challenge hivernal U15 » pour l'ensemble des joueurs de leur équipe.

Les clubs de Sainte Geneviève et Ressons, respectivement vainqueur de la finale des premiers et vainqueur de la finale du 2<sup>ème</sup> se sont également vu remettre un diplôme encadré.

Photo : E. Barruet / Texte : J. Feltesse

## FINALE DE LA COUPE DE L'OISE FUTSAL

Le samedi 19 Mai 2018 à 19h30 en présence du Président COQUEMA, Mme DEPAUW Secrétaire Générale du District et M. CHEVESSIER Membre du Comité de direction s'est déroulée à Montataire la finale de coupe de l'Oise Futsal opposant l'équipe de PSM Futsal à l'équipe de Compiègne Futsal. Au terme de cette rencontre disputée, l'équipe de Compiègne a été sacrée vainqueur en l'emportant sur le score de 5 à 4. Félicitations à eux.



Une opposition entre les équipes U15 entre Laigneville et Sainte Geneviève s'est déroulée en lever de rideau voyant l'équipe de Laigneville s'imposer sur le score de 5 à 1. Merci à ces deux clubs pour leur participation et félicitations pour leur belle saison.

Merci à la ville de Montataire pour le prêt de l'installation et au club du Standard Montataire pour leur organisation.

Photo : K. Warin & L. Quignon  
Texte : J. Feltesse

## RASSEMBLEMENT DÉPARTEMENTAL DES 4<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup>

Jeudi 17 Mai, les sections Football 4<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup> en partenariat avec le District Oise de Football se sont retrouvées au stade des Charmilles d'Estrées St Denis afin de disputer le challenge des 4<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup>.

7 collèges se sont donc rencontrés au travers de matches de 25 minutes : le collège Jean-Paul II de Compiègne, le collège de la Vallée du Matz de Ressons, le collège Abdel Didelet d'Estrées, le collège des Bourgognes de Chantilly, le collège Marcellin Berthelot de Nogent, le collège Jacques Prévert de Chambly et le collège Guy de Maupassant de Chaumont en Vexin.



A l'issue des matches, le collège Jean-Paul II de Compiègne (support technique par le club de Choisy au Bac) a remporté la victoire.

Un grand merci à la municipalité d'Estrées St Denis pour la mise à disposition des installations sportives.

Texte et photos : Pascal Lefèbre

## CHALLENGE DÉPARTEMENTAL DES 6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup>

Mardi 22 Mai, les élèves des classes foot en partenariat avec le District Oise de Football se sont retrouvés à Beauvais pour participer au challenge départemental des 6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup>.

7 collèges étaient représentés sur cette journée : le collège Compère Morel de Breteuil, le collège Jacques Prévert de Chambly, le collège Georges Sand de Beauvais, le collège Marcellin Berthelot de Nogent, le collège des Bourgognes de Chantilly, le collège Abel Didelet d'Estrées St Denis et le collège de la Vallée du Matz de Ressons.

Le matin les élèves ont effectué les tests techniques et l'après-midi se sont déroulés les matches.



A l'issue de la journée un classement a été établi en prenant compte des résultats des tests et des matches.

M. SEGONDS, membre du Comité de Direction et Président de la Commission Football en Milieu Scolaire a remis le challenge au collège des Bourgognes de CHANTILLY.

Un grand merci à la ville de Beauvais pour la mise à disposition des installations sportives.

Texte et photo : Pascal Lefèbre

## FINALES DES COUPES ST LUCIEN ET CONSOLANTE



Le Samedi 2 Juin 2018  
au Stade Pascal Grousset de ST LEU D'ESSERENT

14 H 00 : Finale de la Consolante de la Coupe de l'Oise Saint Lucien  
US GOUVIEUX – USFC NANTEUIL

16 H 00 : Finale de la Coupe de l'Oise Saint Lucien  
US ETOUY – ES VALOIS MULTIEN

Entrée : 5 Euros

## SECRETARIAT DU D.O.F.

Afin de faciliter la tâche du Secrétariat du DOF et d'optimiser le service rendu aux clubs, il est demandé à ce que toutes les demandes particulières de renseignements (règlements, suspensions, mutations, dérogations, etc...) soient effectuées **UNIQUEMENT PAR MAIL**. ([secretariat@oise.fff.fr](mailto:secretariat@oise.fff.fr))

Avec nos remerciements.

## 3.000 BALLONS – OPÉRATION UNE TABLETTE PAR CLUB



Soucieuse d'apporter une aide matérielle à tous les clubs du D.O.F., le District Oise de Football a décidé d'offrir une tablette ainsi que quatre ballons de compétitions à tous les clubs. La Ligue de Football des Hauts de France dans le cadre des finances solidaires a également décidé d'offrir dix ballons de compétitions à tous les clubs en herbe, cinq ballons de compétitions à tous les clubs Futsal de R1 ainsi qu'un sac à ballons.

A cet effet, une manifestation de remise de ces tablettes et de la totalité de ces ballons sera organisée le Samedi 16 Juin 2018 au siège du District de 09H30 à 17H00 délai de rigueur (aucune remise ne sera effectuée après 17H00). La remise de ce matériel ne pourra se faire qu'à une personne licenciée au club sur présentation obligatoire de sa licence. (Rappel : Etant passés à la dématérialisation des licences munissez-vous de votre smartphone avec l'application Foot Compagnon ou du listing des licenciés tiré sur Footclubs) ou à un mandataire d'un autre club sur présentation d'un pouvoir rédigé sur papier à entête ou authentifié par le cachet du club et signé du Président. Aucune remise ne sera effectuée si la condition indiquée ci-dessus n'est pas remplie, les tablettes et les ballons non retirés ce jour-là resteront la propriété du D.O.F. Les membres du Comité de Direction du D.O.F. seront heureux de vous accueillir ce jour-là et de prendre avec vous le verre de l'amitié autour d'un petit buffet.

## La mixité fête les Coupes du Monde

**Inscriptions ouvertes !**



A l'aube de la Coupe du Monde U20F en Bretagne et la Coupe du Monde en Russie, la Ligue vous invite à venir jouer au foot en famille le dimanche 10 juin 2018 de 10h à 16h!

L'inscription est gratuite. Les équipes composées d'enfants (à partir de 10 ans) de femmes et d'hommes (licenciés ou non) peuvent s'inscrire librement à ce tournoi festif et amical (36 équipes maximum). Animations, quizz, ateliers, une journée riche en émotions vous attend à Bucquoy, dans le Pas-de-Calais.

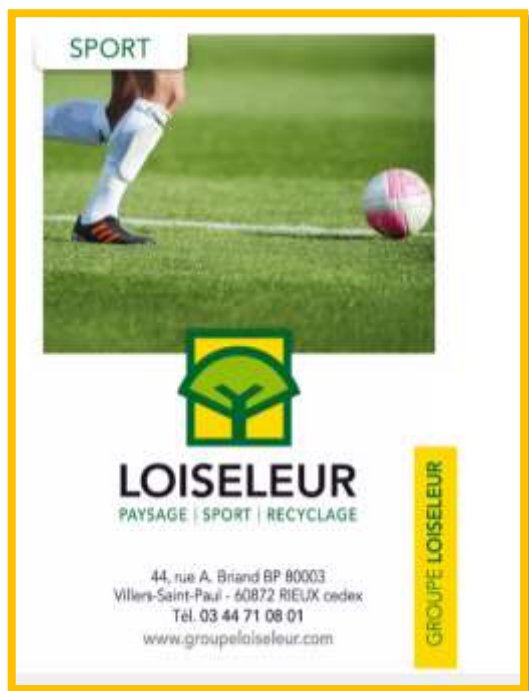
Nous comptons sur vous pour fêter ensemble la mixité et le sport en famille en compagnie de nos marraines et parrains, Brigitte Henriques, Vice-Présidente de la FFF, Sabrina Delannoy, ancienne joueuse internationale, Djamel Haroun, capitaine de l'Equipe de France de Futsal et Stéphane Lannoy, ancien arbitre international et directeur de l'arbitrage à la Ligue.

Les fiches d'inscription sont à retourner par mail à l'adresse suivante avant le 25 mai 2018 : [ldemailly@lfhf.fff.fr](mailto:ldemailly@lfhf.fff.fr)

La fiche d'inscription ainsi que l'affiche sont téléchargeables sur le site de la Ligue de Football des Hauts de France.

### AGENDA PROCHAINES REUNIONS DES COMMISSIONS DU DISTRICT

Jeudi 31 Mai 2018 : à 17 H 00 : Commission de Discipline  
à 17 H 30 : Commission Juridique



## FORFAITS GENERAUX

En application de l'article 3 de l'annexe 8 du Règlement Particulier de la Ligue de Football des Hauts de France, les équipes suivantes sont déclarées forfait général pour la saison 2017/2018 :

- CS HAUDIVILLERS B Seniors D5 groupe B
- ES LE MESNIL THERIBUS « B » Seniors D5 groupe F
- US BEUVRAIGNES « B » Seniors D6 groupe B
- AS BEAUVAIS OISE « D » Vétérans D2 groupe A
- ST.FC MONTATAIRE « D » Vétérans D2 groupe B

## LA VIE DES CLUBS

**L'US BALAGNY** recherche des joueurs pour compléter ses équipes de jeunes pour la saison 2018/2019, dans les catégories suivantes : U11, U13, U15, **U16\***, U18.

Possibilité de faire un essai lors des séances d'entraînement.

### Contacts :

Rachid KAOUACHI (06 85 16 66 40) ou Arnaud BOSTYN (06 87 58 52 25)

\*Equipe créée l'an prochain

**L'US BONNEUIL EN VALOIS** recherche pour préparer au mieux la saison 2018/2019, des joueurs toutes catégories jeunes de U6 (2013) à U18 (2001), des Seniors et des dirigeants

Renseignements : PHILIPPE Valérie 0618836990 ou [www.usb60@live.fr](mailto:www.usb60@live.fr)

**L'Association Sportive de MAIGNELAY**, club de Football familial et dynamique recherche pour la saison prochaine des joueurs :

Seniors H (niveau D4 et D5)

Seniors F (Foot à 7 à partir de 17 ans)

U18 (nés en 2003/2002/2001)

U15 (nés en 2004/2005)

Et jeunes motivés voulant devenir éducateurs.

Si intéressés, contacter le Président M. COURSEAUX au 06.60.81.21.48

Le **STANDARD-FC-MONTATAIRE** recrute pour la saison prochaine recherche des Dirigeants et des joueurs pour ses catégories U13 U14 U15 U16 U18 et SENIORS (Niveau R2-R3).  
Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter : Dimitri Salomon (Responsable Technique) au 07 88 09 91 14 ou  
à : [standard.sfc.547091@lfhf.fr](mailto:standard.sfc.547091@lfhf.fr)

### L'ETOILE SPORTIVE DE THIERS-SUR-THEVE

Pour la saison prochaine notre club recrute toutes catégories.

Pour la catégorie séniors, si vous avez un bon état d'esprit et que vous voulez prendre du plaisir, n'hésitez pas à venir faire un essai les jeudis à 20h au stade.

Pour la catégorie vétérans si vous voulez jouer le haut du tableau vous êtes les bienvenus.

Nous recherchons également un encadrant pour notre équipe U12/U13 alors si vous avez un peu de temps à accorder à nos enfants vous êtes les bienvenus.

Contact : Mme JALMAIN au 06.78.86.60.21

Votre concessionnaire, vous invite  
**À VENIR DÉCOUVRIR ET ESSAYER  
TOUS LES MODÈLES DE LA GAMME**

RENAULT  
La vie, avec passion

VOTRE VOITURE,  
NOS SERVICES.

**Et plus de 100 véhicules d'occasion disponible**

- > Service commercial  
du lundi au vendredi de 8h00-12h30 / 13h30-19h00  
et le samedi : 8H30 - 12H30 et 13H30 - 19H00  
Véhicules neufs RENAULT / DACIA / occasion toutes marques contrôlés et garantis
- > Service après-vente et pièces de rechange  
du lundi au vendredi de 8h00-12h00 / 14h00-17h30

**GUEUDET** AUTOMOBILE

**RENAULT CLERMONT**  
1 avenue des Déportés - Tél. : 03 44 50 82 00

## PROCÈS - VERBAUX

### COMMISSION DE DISCIPLINE

Avant de signer la FMI ou la feuille de match papier, vérifiez l'identité des joueurs sanctionnés au cours de la rencontre. Une intervention immédiate auprès de l'arbitre permettra de rectifier une erreur éventuelle et évitera tout malentendu et des sanctions erronées.

Il est rappelé qu'en cas de litiges, la Commission s'en tiendra aux faits exposés sur la FMI ou feuille de match papier **QUI EST LE DOCUMENT OFFICIEL** ainsi qu'au rapport de l'arbitre de la rencontre.

Suite aux décisions prises par l'Assemblée Fédérale le 17 mars 2017, il est dorénavant interdit de diffuser des sanctions groupées.

Par conséquent, les sanctions des joueurs et dirigeants sont consultables :  
- sur l'espace « Mon compte FFF » pour l'intéressé

- jusqu'à six matches par publication sur Footclubs
- pour toutes les autres notifications par publication sur Footclubs et par mail **envoyé uniquement à l'adresse GMAIL CLUB** ouverte par la Ligue des Hauts De France (.....@lfhf.fr)

**ATTENTION** : LES SUSPENSIONS AUTOMATIQUES SONT COMPRISES DANS LES SANCTIONS FERMES INFLIGÉES PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE. Tout joueur exclu lors d'un match de compétition officielle est automatiquement suspendu pour le match de compétition officielle suivant.

**Il est rappelé à tous les arbitres officiels ou bénévoles qu'ils doivent retourner impérativement leurs rapports au secrétariat du district par mail à l'adresse discipline@oise.fff.fr dès le lendemain de la rencontre.**

## COMMISSION DES PRATIQUES DIVERSIFIÉES Section St Lucien et Vétérans

**Réunion du 15 Mai 2018**

Présents : **G. André - A. Detave - C. Gaudet - J. Gros - M. Travaglini**

**La Commission adopte le procès-verbal de la réunion du 19 Avril 2018 tel que paru sur le site officiel du district.**

### **SECTION FOOT VETERANS-LOISIRS**

#### **Championnat Vétérans et Saint Lucien**

La commission prend connaissance de la décision de la commission juridique du 3-05-2018 :  
Vétérans 1B journée 12 :  
Nogent US vs FC Liancourt Clermont match à rejouer 6 juin 2018.

La commission prend connaissance de décision de la commission juridique du 9-05-2018 :  
Vétérans 1- C journée 18 :  
ES Valois Multien vs RC Précý sur Oise match à rejouer le 23 mai 2018.

La commission : - Prend note du forfait général des équipes de : AS Maignelay Montigny (2) et A.Fleury Trie Château (2) Saint Lucien C et A (article 3)

Homologation des résultats jusqu'au 10 mai 2018 (N'ayant donné lieu à aucune évocation ou réclamation).

#### **Rencontres remises : RAPPEL**

La journée reportée n°13 du 18 février >>> le 20 mai 2018.  
La journée reportée n°5 du 10 décembre >>> le 10 juin 2018.  
La journée reportée n°17 du 18 mars >>> le 17 juin 2018.

Les rencontres non jouées (25 matchs) le seront aux dates ci-après : 16, et 23 mai et sur juin 2018.

#### **Coupe de l'Oise St Lucien Vétérans**

Homologation des résultats des demi-finales jouées le 6 mai 2018.

#### **Demi Finales Coupe St Lucien Vétérans**

- US ETOUY bat AS AUNEUIL 1 à 0
- ES VALOIS MULTIEN bat FC GUIGNECOURT 4 à 1

Demi Finales Coupe Consolante Jacques GROS

- US GOUVIEUX bat EFC DIEUDONNE PUISEUX 2 à 0
- USFC NANTEUIL bat FC NEUILLY CAMBRONNE 2 à 1

Finales le Samedi 2 juin 2018 à Saint Leu d'Esserent au Stade Pascal Grousset

#### **Coupe consolante Jacques Gros :**

- o 14 heures >>> GOUVIEUX vs NANTEUIL

#### **Coupe st Lucien :**

- o 16 heures >>> ETOUY vs VALOIS MULTIEN

**Prochaine réunion le mercredi 27 juin 2018 à 10 heures.**

Le secrétaire Ch. Gaudet

## **COMMISSION DES PRATIQUES DIVERSIFIÉES - Section Futsal**

### **Réunion du 15 Mai 2018**

**Présents :** Mrs FELTESSE, QUIGNON, WARIN, OUABEL, DELCROIX

**Excusés :** Mrs BAUCHY et BARRUET

#### **Point sur les championnats :**

En D1, l'équipe de Noailles est sacrée championne de l'Oise. L'équipe de Noailles sera contactée par la Ligue pour connaître leur intention d'accéder ou non en R2.

En D2, la commission prend connaissance du procès-verbal du 15 Mai de la Commission Juridique. La finale play-off de D2 aura donc lieu à Lamorlaye. Ils affronteront l'équipe de Ressons. Une date sera définie une fois le délai d'appel écoulé.

#### **Point sur le championnat régional :**

Compiègne jouera son 1<sup>er</sup> match de barrage d'accession en Championnat de France D2 le 26 Mai à 16h00 à Angoulême. En cas de victoire, ils recevront pour le 2<sup>ème</sup> match Créteil ou le Collectif Illzach le Samedi 9 Juin. La commission leur souhaite bonne chance.

Mr FELTESSE informe la commission sur les pistes de travail en vue de l'évolution des championnats de Ligue.

#### **Finale Coupe de l'Oise :**

La finale opposera Compiègne à Pont. Compte tenu du fait que Compiègne jouera son premier match de barrage d'accession en D2 le 26 mai, la finale a été fixée au Samedi 19 Mai 2018 à Montataire. Coup d'envoi de la rencontre à 19h30.

Un match U15 aura lieu en lever de rideau entre les équipes de Laigneville et Ste Geneviève. Nous les remercions d'avance pour leur participation.

Ouverture de la salle à 16h30 – Ouverture au public à 17h00

Match U15 à 18h00 en 2 x 20 minutes temps continu (Présence de deux arbitres officiels à la charge du district)

La finale de la Coupe sera filmée par un CTRA dans l'optique de formations d'arbitres.

#### **Perspectives pour l'avenir :**

Il est rappelé certaines obligations en D1 pour la saison prochaine :

- Licence futsal
- Présence d'un éducateur sur le banc
- Un dirigeant du club recevant à la table de marque



La commission rappelle que les clubs doivent impérativement procéder au classement des salles dans lesquelles elles jouent. La commission discute sur le possible fonctionnement des championnats districts pour la saison prochaine (Fin des play-offs ?). Tributaire du nombre d'équipes engagées, la commission contactera prochainement l'ensemble des clubs de District pour connaître leur intention pour 2018/2019 sur le nombre d'équipe qu'ils souhaitent engager.

#### AGENDA :

Samedi 19 Mai – Séminaire Futsal LFHF au siège de la Ligue

19h30 : Finale Coupe de l'Oise

Samedi 9 Juin – Finale Coupe la Ligue + Finale Championnat de France D1 à Dunkerque

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président  
Jordan FELTESSE

Le Secrétaire de Séance  
Kévin WARIN

## COMMISSION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

### Réunion du Vendredi 18 mai à Estrées St Denis

**Tirage Public des ¼ de Finale des Coupes Objois, Vervel,  
des ½ finales du Challenge Patoux et Trouvain  
et des terrains des ½ Finales de la Coupe de l'Oise**

**Président** : Pierre Bienvenu

**Secrétaire de la séance** : Xavier Bacon

**Membres de commission présents** : Joëlle Dometz-Rigaut , Joëlle Lémy,

**Excusés** : Joachim Lémy, Jacky Marchandise, Philippe Poulain, Jacques Arnaud

---

Tirage au sort affecté à l'issue de l'assemblée générale du DOF à Estrées St Denis.

#### **Tirage des ½ finales du Challenge D. Trouvain**, match le mercredi 30 mai à 19H

FC Carlepont B – FC Neuilly Cambronne

RC Blargies – US St Geneviève

3 arbitres officiels

#### **Tirage des ½ finales du Challenge M. Patoux**, match le mercredi 30 mai à 19h

FC Ruraville – FCJ Noyon

AS Verneuil B – US Villers St Paul C (article 7.1, règlement Coupe de l'Oise)

3 arbitres officiels

Ensuite, tirage au sort des ¼ de Finale des Coupes **Objois et Vervel**

Rappel ¼ de Finale Vervel

Match 1 : US Fouquenies – US Gouvieux (match le mercredi 30 mai)

Match 2 : CS Avilly – Hermes Berthecourt AC (match, le mercredi 23 mai)

Match 3 : AS Auneuil ou US Margny (match, le mercredi 23 mai)

Match 4 : FC Cauffry ou AS St Sauveur (match, le mercredi 23 mai)

**Les ½ finales de la Coupe Vervel** seront les suivantes, match le mercredi 6 juin à 19h

Vainqueur match 1 contre Vainqueur Match 2 (terrain à désigner)

Vainqueur match 3 contre Vainqueur Match 4 (terrain à désigner)

3 arbitres officiels par rencontre

Ensuite tirage des ½ finales de la **Coupe Objois**

Match 1: US Lassigny ou SC Just B (match le 23 mai)

Match 2: US Estrées St Denis – St Reissons (match le 30 mai)  
Match 3: US Ribécourt – AS Silly le Long (match le 23 mai)  
Match 4 : AS Verneuil ou EFC Dieudonne Puiseux (match le 23 mai)

**Les ½ finales de la Coupe Objois** seront les suivantes, match le mercredi 6 juin à 19h

Vainqueur match 1 contre Vainqueur Match 2 (terrain à désigner)  
Vainqueur match 3 contre Vainqueur Match 4 (terrain à désigner)  
3 arbitres officiels par rencontre

Ensuite, nous procédons au tirage pour le choix des terrains des **½ finales de la Coupe de l'Oise**, match le mercredi 23 mai à 19h

US Balagny – US Nogent  
ES Valois Multien – US Choisy au Bac

La commission des Coupes informe que les lieux du choix des finales seront :

Coupes de l'Oise & Roudy : installations du FC Chambly  
Coupes Objois & Vervel : installations du Stade Ressontois

La commission des Coupes remercie vivement l'ensemble des clubs qui ont posé leur candidature pour l'organisation des finales.

*Les dates pour les différentes finales Coupes Départementales sont les suivantes :*

*Finale Coupe Objois et Vervel, le dimanche 24 juin à Reissons*  
*Finale Coupe de l'Oise, Challenge Roudy , le samedi 9 juin à Chambly*  
*Finale Challenge M. Patoux & D. Trouvain, le samedi 23 juin à Cauffry*

**Rappel : Pas de premier tour de la Coupe de France 2018/2019 en Juin dans l'Oise (1<sup>er</sup> tour prévu en Août). Merci à ceux qui souhaitent s'inscrire à la Coupe de France 2018/2019 de faire les formalités sous footclub avant le 25 mai.**

Le Président.  
Pierre Bienvenu

Le Secrétaire de séance.  
Xavier Bacon

## COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES & FAFA

### Réunion du 22 Mai 2018 à Cauffry

**Président** : Pierre Bienvenu  
**Secrétaire de la séance** : Joëlle Lemy  
**Membres présents**: Langlet Didier, Victor Agostini  
**Excusés** : Lemy Joachim, Bedin Christophe, Poulain Philippe, Benoit Faburel

---

**Rappel** : La commission informe des différents niveaux de classement minimum par division : D1 (niveau 5 minimum obligatoire), D2 à D4 (niveau 6 souhaité), D5 et D6 (foot à 11 obligatoire). La CTDIS a la responsabilité du classement des terrains, mais c'est à la commission d'organisation des championnats du DOF de valider le terrain par rapport au niveau de jeu.  
Merci à la CRTIS pour l'invitation au séminaire du 6 avril à Villeneuve d'Ascq. Réunion très intéressante et échanges avec les 6 autres districts de la Ligue des Hauts de France

#### **Retour CRTIS/CFTIS**

Confirmation de classement de Nointel en niveau 5  
En attente retour CFTIS pour terrain synthétique Nogent S/Oise en niveau 5 SYE  
En attente retour CFTIS pour éclairage E4 terrain synthétique de Nogent S/Oise  
Confirmation de classement du gymnase de St Just en futsal niveau 4  
Clarifications en cours pour classement terrain de synthétique de Grandvilliers.

#### **Terrains & dossiers en cours CDTIS :**

Club de Dieudonne Puiseux : Reprise de ce dossier toujours au cours au niveau CDTIS. La CDTIS va transmettre un courrier à la Mairie et au club sur la situation actuelle. Dossier transmis à Mrs Arnaud et B. Faburel.  
Terrain Chaumont en Vexin : visite de confirmation des Classement des éclairages (deux terrains) prévus début juin (en attente réparation de lampes à changer), dossier transmis à Mrs Arnaud, Langlet et Faburel,  
Stade de Noyon (Paterlini annexe en herbe) : visite à effectuer, dossier transmis à Mr. J. Arnaud,  
Classement de l'Eclairage de Breteuil à faire

Demandes de classement reçues des Mairies, la CDTIS va prendre en charge les visites de contrôle. Terrains de : Mouy, Montmacq, Plessis Belleville, Auger St Vincent, Bresles, Brunvillers La Motte, Leglantiers, Ercuis, Montagny St Felicité.

Visite à prévoir pour les confirmations de classement de Beauvais Communaux, Omar Sahnoun, Dossier transmis à J. Arnaud et B. Faburel,

La LFHF a transmis des courriers aux clubs suivants pour les confirmations de classement pour les terrains de Froissy, Henonville, Lamorlaye, Pontpoint, Villers St Sépulcre.

### **FAFA : Dossiers traités par Mme Lémy**

Avis de la FFF favorable pour 4600 € pour main courante de Rollot

Avis de la FFF favorable pour 4700 € pour sécurisation/clôtures de Lieuvillers

Avis de la FFF favorable pour 4000 € pour main courante/sécurisation de Chiry Ourscamp

Avis de la FFF favorable pour 14500 € pour véhicule de transport WW pour Lamorlaye,

Dossiers en attente de retour FFF : Conchy les Mots (Club House), Les Marettes (Véhicule), Choisy, Chantilly/Vineuil S/Firmin

Dossiers en attente de retour Ligue : Mareuil S/Ourcq (vestiaires/Club House), Tricot (vestiaires),

*Pour rappel, une demande d'avis préalable pour vos projets doit être soumise pour avis et commentaires à la CDTIS/CRTIS/CFTIS avant de pouvoir soumettre une demande FAFA. Ce processus de traitement est long (3 à 6 mois) et nous vous conseillons de faire vos demandes au plus vite et de contacter la CDTIS pour vous aider dans vos démarches.*

### **Prochaine réunion de la CDTIS le mardi 26 juin à 14h à Cauffry**

Le Président : Pierre Bienvenu

La Secrétaire : Joëlle Lemy

## **COMMISSION D'APPEL JURIDIQUE**

### **Réunion du 22 Mai 2018**

**Président** : Luc VAN HYFTE

**Présents** : Joëlle LEMY, Patrick MAIGRET,

**Excusé** : Georges ANDRE, Philippe BASTIN, Joachim LEMY.

Le procès-verbal de la précédente réunion ne faisant pas l'objet de remarque est adopté.

Les décisions de la Commission d'Appel Juridique du DOF sont susceptibles d'Appel dans un délai de 7 jours auprès de la Commission Régionale d'Appel Juridique dans les conditions prévues à l'article 11 alinéa D du Règlement Particulier du District Oise de Football.

**Appel du club du FC CAMBRONNE Futsal d'une décision de la Commission Juridique en date du 11/05/2018 et appel conjoint du Comité de Direction du District Oise de Football.**

**La Commission décide de donner, les délais d'appel écoulés, match perdu au FC CAMBRONNE Futsal par pénalité et sur le score de 0 – 3 et attribue le gain de la rencontre à l'AS FUTSAL LAMORLAYE. Rencontre FC CAMBRONNE Futsal 2 – AS FUTSAL LAMORLAYE Futsal Play Off D2 du 08/052018.**

La Commission prend connaissance de l'appel,

Après avoir pris connaissance du dossier et avoir reçu :

- Monsieur MARQUES Gaël, dirigeant du FC CAMBRONNE Futsal,
- Monsieur BOULERBAH Fayçal, Président de l'AS FUTSAL LAMORLAYE,
- Monsieur RICHARD François, dirigeant et joueur de l'AS FUTSAL LAMORLAYE,

En préambule à ce dossier, Monsieur Luc VAN HYFTE, après avoir fait les présentations d'usage des membres de la Commission, a expliqué à chacun des présents la teneur des articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF, traitant des appels, ainsi que la teneur de l'appel conjoint du Comité de direction du District Oise de Football,

Après avoir entendu les intervenants et analysé l'ensemble des pièces au dossier, il en résulte:

Considérant l'appel du FC CAMBRONNE Futsal, reçu par voie électronique le 15 mai 2018 à 21 heures 48, suite à l'information de la décision de la Commission Juridique, transmise le 15 mai 2018 à 16 heures 33, par les services administratifs du DOF sous voie électronique,

Considérant que le courrier d'appel du FC CAMBRONNE Futsal relève appel de cette décision au motif qu'il ne souscrit pas à l'infraction constatée à l'article 29 du Règlement Général du Futsal, et qu'en conséquence, demande expressément à la Commission d'Appel de le rétablir dans ses droits et revenir au résultat acquis sur le terrain,

Considérant les attendus des membres du FC LAMORLAYE Futsal qui demandent, quant à eux, à la Commission d'Appel à confirmer la décision de 1<sup>ère</sup> instance,

Considérant que la réclamation d'avant match du FC LAMORLAYE Futsal, confirmée par voie électronique le 8 mai 2018 à 23 heures 53, porte sur deux réserves :

1 – En application de l'article 29, Alinéa C, du Règlement Général du futsal : « c) Par ailleurs, ne peuvent entrer en jeu au cours des cinq dernières rencontres de championnat national, régional ou de district y compris de district plus de trois joueurs ayant effectivement joué, au cours de la saison, tout ou partie de plus de dix rencontres de compétitions (championnats et coupes) avec l'une des équipes de leur club disputant un championnat hiérarchiquement supérieur. »

2 – En application de l'article 29, Alinéa A, du Règlement Général du futsal : « a) Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur ou la joueuse qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118 des RG de la FFF, disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle(s)-ci ne joue(nt) pas un match officiel le même jour ou le lendemain, ou le surlendemain s'il s'agit d'un match de championnat de Ligue 2 décalé au lundi. Cette interdiction est prolongée jusqu'à la prochaine rencontre officielle disputée par la dite équipe. »

Considérant, qu'après analyses de l'ensemble des feuilles de match de l'équipe supérieure du FC CAMBRONNE Futsal (Coupe nationale Futsal, Coupe de la Ligue futsal, Championnat R1 Futsal, Secteur Picardie et coupe de l'Oise Futsal), il apparaît que seuls deux joueurs, inscrits sur la feuille de match de la rencontre objet de l'appel, ont disputé plus de dix rencontres au sein de l'équipe supérieure du FC CAMBRONNE Futsal,

Considérant ainsi que le FC CAMBRONNE Futsal satisfait ainsi aux dispositions de l'article 29 alinéa c du Règlement Général du Futsal du DOF,

Considérant la deuxième réserve confirmée, à la vue de la feuille de match électronique de la rencontre de Championnat Futsal R1 – Secteur Picardie du 07 avril 2018 ayant opposé le FC CAMBRONNE Futsal (1) au club de PONT STE MAXENCE PSM (1), constituant la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure du FC CAMBRONNE FUTSAL, il apparaît que deux joueurs ayant participé à la rencontre objet de cet appel sont inscrits sur la feuille de match de l'équipe supérieure du FC CAMBRONNE Futsal,

Considérant que l'un d'entre eux, Monsieur GREGOR Thomas (Numéro 12), y est déclaré « N'a pas participé » et que le second, Monsieur DORE Mathieu (Numéro 5) est déclaré comme étant entré en jeu lors de la 4<sup>ème</sup> minute de la rencontre,

Considérant que le FC CAMBRONNE Futsal affirme qu'il s'agit d'une erreur administrative de la part de Monsieur l'Arbitre Officiel, qu'il l'en a averti tout de suite après la signature de la feuille de match électronique, et que selon le club du FC CAMBRONNE Futsal, Monsieur l'Arbitre Officiel a transmis un courrier électronique aux instances les avertissant de l'erreur commise,

Considérant qu'aucun courrier électronique émis par Monsieur l'Arbitre Officiel n'est parvenu au District Oise de Football pour confirmer ou infirmer les dires du club appelant, et, qu'en conséquence, la Commission de première instance a statué avec les éléments en sa possession,

Considérant, malgré tout, que la rencontre de l'équipe supérieure du FC CAMBRONNE Futsal étant de niveau R1 Secteur Picardie, celle-ci était organisée par la Ligue de Football des Hauts de France,

Considérant qu'à la demande expresse de la Commission d'Appel du jour, les Services administratifs de la Ligue de Football des Hauts de France ont fourni copie de deux courriels en date du 9 avril 2018 à la Commission d'Appel qui les a versés au dossier,

Considérant le premier email daté du 9 avril 2018 à 15 heures 02, émis par Monsieur l'Arbitre Officiel auprès du secrétaire administratif des arbitres de la LFHF, reconnaissant et informant de son erreur quant à la participation du numéro 5 du FC CAMBRONNE Futsal, précisant de plus que le rapport de Monsieur le délégué confirmait son erreur,

Considérant le second email du 9 avril 2018 à 21 heures 31, émis par Monsieur le délégué Officiel auprès du Services des Compétitions de la Ligue fournissant en pièce jointe le rapport de sa délégation sur la rencontre FC CAMBRONNE Futsal 1 – PONT STE MAXENCE PSM 1 du 7 avril 2018,

Considérant le courriel de Monsieur l'Arbitre Officiel qui confirme la non-participation de Monsieur DORE Mathieu (Numéro 5) à la rencontre du FC CAMBRONNE Futsal 1,

Considérant le rapport de délégation de Monsieur le Délégué Officiel contenant les noms de Messieurs DORE Mathieu (5) et GREGOR Thomas (12) dans le chapitre « Joueurs non entrés en jeu »,

Considérant l'étonnement des membres de l'AS LAMORLAYE futsal sur le fait que l'on puisse revenir sur une feuille de match signée de toutes les parties et de son caractère réglementaire, la Commission d'Appel du jour les a informé des dispositions de la loi V « Arbitres » des Lois du Jeu, qui précise dans la partie Pouvoirs et devoirs de l'arbitre : « L'arbitre remplit la fonction de chronométreur et consigne par écrit les événements du match et remet aux autorités compétentes un rapport de match consignait les informations relatives à toute mesure disciplinaire, ainsi que sur tout autre incident survenus, avant, pendant ou après le match. », et, de l'article 147 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football, relatif au temps d'homologation d'une rencontre,

Considérant ainsi, qu'il était non seulement du pouvoir de Monsieur l'arbitre officiel, mais surtout de ses devoirs de fournir aux autorités compétentes un rapport sur l'incident d'après match constitué par l'erreur commise sur la participation à la rencontre de Monsieur DORE Mathieu du FC CAMBRONNE Futsal,

Considérant l'article 128 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football précisant : « Est considérée comme officiel d'une rencontre, toute personne licenciée agissant en qualité d'arbitres ou de délégué, désignée par les instances du football. En cas d'absence d'officiel désigné, toute personne licenciée d'un club agissant en qualité d'arbitres, est également considérée comme tel.

Pour l'appréciation des faits, leurs déclarations ainsi que celles de toute personne missionnée par les instances pour la rencontre et assurant une fonction officielle au moment des faits, sont retenues jusqu'à preuve contraire. »,

Considérant l'article 147 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football et l'article 10 du Règlement particulier des Championnats Futsal du District Oise de Football précisant tous deux :

« 1 - Sauf urgence dûment justifiée, une rencontre ne peut être homologuée avant le 15ème jour qui suit son déroulement. Cette homologation est de droit le 30ème jour si aucune instance la concernant n'est en cours.

2 - Les RG de la FFF, le RP de la LFHF sont appliqués pour autant qu'ils ne se trouvent pas modifiés par des dispositions spéciales insérées dans le présent règlement des championnats seniors de District ou dans les différents règlements du District Oise Football. »,

En Conséquence,

Attendu que la Commission juridique de 1ère instance ne disposait pas de l'ensemble des éléments dans ce dossier pour statuer ou juger sereinement sur les réserves confirmées par le FC LAMORLAYE Futsal,

Attendu que des éléments nouveaux sont apparus dans le courriel d'appel du FC CAMBRONNE Futsal,

Attendu que ceux-ci ont été confirmés et avérés par les Services Administratifs de la Ligue de Football des Hauts de France,

Attendu que les articles 147 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football et 10 du Règlement particulier des Championnats Futsal du District Oise de Football donnent possibilité à la Commission d'Appel du jour d'intervenir sur une rencontre non encore homologuée,

Il en est décidé,

La Commission d'Appel Juridique infirme la décision de première instance pour revenir au score acquis sur le terrain, à savoir de donner match gagné au FC CAMBRONNE Futsal 2 sur le score de sept (7) buts à trois (3) contre le FC LAMORLAYE Futsal.

Droits d'Appel non débités.

**Le Président, Luc VAN HYFTE.**

Au travers de ce dossier, la Commission d'Appel des Affaires Juridiques du DOF demande à transmettre ce procès-verbal à Monsieur le Secrétaire Général de la Ligue de Football des Hauts de France et à la Commission des Compétitions de la Ligue des Hauts de France afin qu'il ou qu'elle établisse une procédure et des règles claires de transmissions de toute information pouvant générer un impact dans les attendus des diverses Commissions du District Oise de Football.

## COMMISSION DES JEUNES Sections Coupes et Animation

**Réunion restreinte du 22 Mai 2018**

**Président** : Patrick MAIGRET

**Présents** : DEALET Dominique, FABUREL Benoit

**Excusés** : DELEGLISE Roland et LHEUREUX Eric

### FOOT ANIMATION

#### Amendes administratives :

En application du règlement, la commission décide d'infliger une amende pour non envoi de feuilles de matchs et ceci malgré plusieurs relances aux clubs suivants :

**DECOUVERTE** : Fouquénies, Fitz James, Crépy en Valois, Thury ss Clermont

**EVOLUTION** : Breteuil

**U11** : Creil, Crépy en Valois, Monchy, Multien, Ercuis, Le Mesnil en Thelle

**U13** : Crepy en Valois, Creil, Noyon FCJ,

### SECTION COUPES

La commission procède au tirage au sort public des 1/4 de finale et 1/2 finales de la coupe de l'Oise et coupe du Conseil Départemental U15 et U18 qui auront lieu les 30 mai et 6 juin 2018.

#### CLUBS PRESENTS :

US Nogent, CS Chaumont en Vexin, FC Chambly et AFC Compiègne

Les tirages ont été effectués par Mme Ilham Alet dirigeante de Chambly et conseillère départementale, M. Luzi de Chambly, Mmes Nathalie Depauw secrétaire générale du DOF et Joëlle Lémy trésorière générale du DOF.

#### RAPPEL DE DATE

Finale de la coupe de l'Oise et coupe départementale **U18 et U15** le **24 juin**

Prochaine réunion sur convocation

Le Président : P. MAIGRET

**L'Etoile club de  
Villers /Bailleuil**

**RECRUTE**

*Vous avez envie  
de pratiquer le football  
dans une ambiance conviviale  
tout en gardant une belle ambition?  
L'étoile Club de Villers-Bailleuil sera ravi de  
vous accueillir au sein d'une de ses équipes*

*De 6 ans à Veteran, dirigeants,  
supporters...le club à besoins de tous  
pour se développer.*

*Pour tout renseignement, n'hésitez pas à  
nous contacter et vous inscrire pour la saison qui vient :*  
Damien Willoquet – Président : 06.68.81.74.84  
Jessica Wauters – Secrétaire : 06.70.80.30.13

Les U6/U7 et U8/U9 de l'AS NOAILLES CAUVIGNY vous invitent à leur tournoi le dimanche 24 juin



U6/U7 de 13h30 à 17h30

U8/U9 de 10h30 à 15h30

Récompenses identiques à tous :

**Une coupe club et une coupe à chaque joueur.**

Pas de chèque de caution

Renseignements/Réservations : AS Noailles Cauvigny

06 31 54 86 16 ou 06 67 05 32 11



**Compte Facebook :**

**FC LONGUEIL ANNEL**

**Adresse mail :**

**fclonguellannel@yahoo.fr**

**Le FC LONGUEIL-ANNEL recherche  
pour la saison 2018/2019**

- **un responsable de son école de foot**
- **des éducateurs**
- **des volontaires service civique**

**Renseignements :  
Sylvain CASTETS – 06 03 16 33 44**



PORTES OUVERTES  
A  
L'Association Sportive  
De  
Maignelay Montigny

Pour les non licenciés  
Filles ou garçons

Au stade minigrip

Le mercredi 27 juin  
De 15 h à 16h30

Pour les enfants nés en  
2013-2012-2011-2010

Pour plus de renseignements ,  
Contacter Estelle Courseaux au 0679180824

Stade MUNICIPAL  
MARCEL COËNE



110<sup>ème</sup> Anniversaire  
du  
Standard FC Montataire



PROGRAMME DES FÊTES  
DU SAMEDI 23 JUIN  
AU SAMEDI 30 JUIN 2018



Rendez-vous  
Samedi 30 juin 2018  
Stade Municipal Marcel Coëne  
À partir de 17h  
Retrouvez le Programme sur notre site  
<http://www.standard-fc-montataire.fr>

SAMEDI 9 JUIN 2018  
de 14h à 18h  
Filles au FOOT Découverte  
Marcel COËNE



SAMEDI 23 JUIN 2018  
TOURNOI U11  
15 équipes 100 joueurs



DIMANCHE 24 JUIN 2018  
TOURNOI U15  
8 équipes 120 joueurs



Samedi 30 juin 2018  
Fête du Club  
09h à 13h Stade Marcel Coëne  
Filles au Foot Portes ouvertes  
13h30 à 16h30  
Match féminines Exhibition  
17h00 à 18h  
Match de Gala  
Anciens Standard - Sélection Oise  
19h à 21h

Anciens joueurs, Dirigeants,  
Educateurs, venez nombreux  
remplir la tribune du Stade Marcel  
Coëne le samedi 30 juin à partir de  
17h00. Une photo souvenir sera  
prise avant le match de Gala pour  
mémoriser cet événement. Venez en  
famille pour REMPLIR la tribune de  
2000 PLACES. Entrée Gratuite